

BULLETIN MUNICIPAL

N° 50

Le Messager de l'Oncre



MAIRIE DE JAVERDAT

J u i l l e t 2 0 1 7

► *Etat civil*

Naissance

Yanis THOMAS, le 20 juin, 11 les vignauds
Félicitations aux parents

Mariage

THOMAS Guillaume et TESTAUD Julie
le 1^{er} juillet

Le conseil municipal vous présente ses
meilleurs vœux

Décès

VERVIN Daniel, le 22 décembre
La Chauvie

GRIMAUD Odette née THEILLET,
le 20 Janvier 13, Les Herses
REIX Raymond, Georges, Adrien,
le 25 janvier - La Chauvie
CHABROUX Irene née LACHAUX,
le 31 janvier - Lavergne

PAYONNE Eric, le 3 février - Le Pic
DARDILHAC Angèle née VAUZELLE,
le 2 mars - Chez Cressac

ZARAGOZA Robert, Marcel, le 5 mai
Les Maurants

MONTAZEAU Emile, le 8 mai
Le Chêne Pignier

RIFFORT Roger, le 11 mai - La Clautre

Le conseil municipal présente ses sincères
condoléances aux familles.

► *Informations diverses*

Secrétariat de mairie :

Tél : 05 55 03 10 56 Fax : 05 55 03 21 69
Mail : mairiedejaverdat@wanadoo.fr
Site : WWW.javerdat.fr

Heures d'ouverture:

LUNDI 9h à 12h

MARDI 9h à 12h et de 14h à 17h

MERCREDI 9h à 12h; présence d'un élu

JEUDI 9h à 12h

VENDREDI 9h à 12h

SAMEDI 9h à 12h Permanences des élus

Permanence du maire

Le Mercredi et Samedi matin sur rendez-
vous

Salle polyvalente

Tel : 05 55 03 26 98

Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants doivent se pré-
senter en mairie dès leur installation sur la
commune.

A.I.C.A.R.P.A.

Portage des repas à domicile.

Les référentes sont : Sylvie CHAIZEMARTIN et
Martine LABRACHERIE ; 06 89 52 92 71

Sipes

Responsables: Sophie Pimpin et Priscilla
Mioche. Tél : 05 55 03 21 00.

Mail : sipesjaverdatcieux@yahoo.fr

Site : <http://lespetitsprinces.blog4lever.com>

Conciliateur de justice

Mr Clarisse ROUGIER reçoit le 2^{ème} vendredi
de chaque mois à la mairie d'Oradour sur
Glane de 9h à 12h. Tel : 06 25 69 37 53

Ecole

3 Rue de l'École. Tel : 05 55 33 19 90

Garderie

Horaires pendant l'année scolaire:

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi :

Matin: 7h 15 à 8h 50 et soir : jusqu'à 18h 30.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Réunion les lundis impairs à Javerdat de 9
à 12 heures dans les locaux de l'ancienne
école.

Responsable : Melle RENAULT Christelle

Tél : 05 55 79 71 26

Communauté de Communes « Porte Océane du Limousin Glane - CDCPOL- »

1, av Voltaire 87200 Saint Junien

05 55 02 14 60

Site : www.porteoceane-dulimousin.fr/

Déchetterie de Saint Junien :

Elle est ouverte du lundi au samedi

9h - 12h et 14h - 17h30

ZI le Pavillon - Chez Jouy Saint Junien

Tél : 05 55 02 33 95

Elle est accessible à tous les administrés de la
Communauté de Communes « Porte Océane
du Limousin » sur présentation de leur badge.
(Demande à faire auprès de la mairie)

Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (Etat) (43 950€) et du contrat de ruralité -Etat- (30 768€).

Par ailleurs, de nouveaux besoins ont été examinés en vue d'étudier leur réalisation sur 2017 et les années suivantes ; il s'agit, entres autres :

- du mur du cimetière (côté opposé à la route): les joints sont en très mauvais état sur certains segments ainsi que les tablettes. Le montant prévisionnel des travaux est de 24 400€ HT, subventionnés par le conseil départemental à hauteur de 40% soit 9 760€.

Le budget 2017

Outre les données intégrant le produit des 3 taxes, la baisse poursuivie par l'état de la Dotation Globale de Financement (DGF) - un peu plus de 5000€ pour 2017 (soit près de 30 000€ sur 4 ans), et le reversement à l'état du Fonds de Péréquation Intercommunal (FPIC) d'un montant de près de 8 000€ pour 2017, il est à noter que :

La solidarité intercommunale au niveau du pacte de solidarité et de l'attribution négative au regard des compétences transférées, est maintenue sur la base d'un argumentaire lié à l'historique retenu par le Président de la CDCPOL et voté par le conseil communautaire. Ce soutien constitué de 50 048€ au titre du pacte de solidarité d'une part et de 23 105€ d'attribution négative (complément de travaux assurés, pour la commune par la CDCPOL sans demande de remboursement) d'autre part, reste fondamental pour nous aider à maintenir des capacités budgétaires compatibles avec une dynamique déployée au service de la population.

Toutefois, le financement des projets communaux, a été étalé dans le temps pour mettre en adéquation besoins communaux et capacités budgétaires. Il est à noter que, dans ce contexte, la balance dépenses/recettes relève d'un exercice difficile. Ainsi, pour 2017, comme en 2016, l'assemblée municipale a utilisé 2 leviers pour préparer le budget :

- la maîtrise des dépenses (pas de remplacements des personnels, sauf cas de force majeure, travaux en régie privilégiés,...) d'une part,

- l'optimisation des recettes (augmentation modérée des taxes, vente de biens communaux, recherche optimisée de subventions auprès des partenaires (département qui soutient l'investissement des communes malgré ses propres diminutions de recettes !) et des autres financeurs (Etat, Europe...), d'autre part.
- Par ailleurs, en termes de fonctionnement, le budget 2017 a intégré :
- Le versement de 22 405,73€ par la CDCPOL, reversés par la commune au SIPES en soutien à ses activités,
- Le montant des subventions versées aux associations communales et caritatives d'un montant de 5 056€
- Une subvention d'un montant de 3600€ versée à l'école pour la participation des 3 classes de Javerdat (Elèves du RPI Javerdat-Cieux CE1, CE2, CM1 et CM2) à une classe découverte à SEIGNOSSE (landes). Cieux a également versé la même montant.
- Vente de 2 terrains communaux, constructibles à Laplaud pour un montant de 28 000€ (respectivement 15 000€ et 13 000€).

Les 3 taxes

Une augmentation modérée a été validée ; le coefficient de variation proportionnelle voté pour application est de 1,0124141 soit environ 1,5 % sur la Taxe d'Habitation -TH- et la Taxe Foncière bâti -TFB-, 0 % pour la taxe Foncière Non Bâtie -TFNB-.

Ainsi les taux d'imposition pour l'année 2017 sont les suivants :

	Taux 2016	Coefficient de variation proportionnelle	Taux voté année 2017	Base d'imposition Prévisionnelle 2017	Produit attendu €
TH	13.13	1,024141	13.55	724 800	98 210
T.F.B	13.79		14.15	467 800	66 194
TFNB	73.13		73.13	49 800	36 419
Produit attendu				200 829	200 823 €

Soit un résultat attendu supérieur à 2016, à hauteur de 4 728€.

Budget communal :

En résumé, le budget primitif communal s'établit comme suit:

Investissement ; 339 707€ en dépenses et en recettes.

Fonctionnement ; 552 380.51€ en dépenses et en recettes.

commune à l'autre, pour faciliter et étaler les livraisons.

La commune de Javerdat poursuit sa démarche visant à privilégier les produits locaux et de qualité.

Participation à la journée internationale de la forêt sous coordination le Parc Naturel Régional Périgord Limousin, (PNRPL) qui était l'instance relais de cette journée, la commune a participé à la journée internationale des forêts, avec la participation des enfants des écoles, encadrés par les enseignants.

Ainsi, grâce au don de 75 plants d'arbustes à fleurs et d'arbres (1 par enfant), la plantation a été réalisée le 23.03.2017, en présence des professionnels du PNRPL, des élus et de la référente de la CDCPOL.

Bien sûr, cette action a été accompagnée du point de vue pédagogique, en référence aux enseignements prévus aux programmes scolaires. Les enfants, outre l'énergie déployée pour assurer la plantation, ont été très intéressés par les messages éducatifs en lien avec la vie les activités autour de l'arbre. Le nombre de questions a attesté de l'intérêt porté par les enfants à cette thématique.

La municipalité remercie les différents partenaires de cette initiative fort pertinente pour l'éducation des enfants.

HAUT DEBIT

Le déploiement de la fibre a été effectué comme prévu.

La réunion du 19.01.2017, en présence de Joël RATIER, Président de la CDC, et d'Alain BERTAUD, chef du service informatique de la CDCPOL, du Directeur de DORSAL et de son délégué, a vu plus de 70 participants qui ont posé un grand nombre de questions.

Depuis fin février/début mars derniers, la commune est couverte par les dispositifs mis en place pour accéder au haut, voire au très haut débit et nous nous en félicitons.

Pour rappel, c'est dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique, phase pilote, que la communauté de communes a porté un projet ayant facilité et accéléré l'accession au Haut Débit, avec une

charge financière de 300 000€ tout de même ! mais avec un retour sur investissement au bénéfice des habitants, entre autres de Javerdat, très appréciable et apprécié, du moins nous l'espérons !

AFFAIRES GENERALES

Projet de réaménagement de la source de Laplaud (ancienne station de pompage)

L'assemblée municipale travaille à la préparation du périmètre définitif de la source en eau et de l'ancien lavoir de Laplaud avant de prévoir la partie réhabilitation.

Pour ce faire, il s'agit de délimiter la surface à garder propriété communale pour faciliter l'accès et en faire un site à visiter dans le cadre des circuits de chemins de randonnée ; un bornage complémentaire est envisagé.

Entretien du cimetière

La commune, inscrite depuis 2010, dans une démarche de protection de la nature, a signé la charte 0 pesticide pour application aux terrains communaux.

En janvier 2017, le cadre réglementaire, avec la loi LABBE a validé l'interdiction totale pour les collectivités de recourir aux pesticides sur les lieux publics ; seuls les cimetières et les stades bénéficient d'une dérogation pour un an.

Pour ce faire, l'assemblée municipale a lancé une réflexion pour se mettre en conformité avec la loi dès 2018. Un groupe de travail a débuté la réflexion sur la base des différentes alternatives se présentant à nous. Il s'agit de faire l'inventaire des différentes possibilités techniques :

- alternatives : paillage des espaces, fleurissement (plantes couvre-sol : sedum, thym serpolet, origan,...), plaines fleuries,...
- curatives : choc thermique, désherbage mécanique (herse sabots mécaniques...), fauchage (coupe-fil...), désherbage manuel
- espaces repensés avec des zones différenciées : méthodes « d'enherbage » pensées : gazon à pousse lente, à semer sur gravillons, géotextile + gravillons, ...

Pour lancer un plan d'action, un groupe de travail composé d'élus et de l'agent communal chargé des espaces verts, a été défini pour lancer la réflexion et déterminer

► *Opération broyage*

La commune envisage d'organiser une opération de broyage dans le cadre d'une convention de partenariat avec le SYDED.

Cette intervention ne pourra avoir lieu qu'au début 2018 et ne concernera que le bois d'élagage (diamètre de 8 centimètres maximum).

Le broyage sera effectué par l'employé communal seul habilité à utiliser le broyeur.

En termes de préparation par les demandeurs, les branches devront être rangées dans le même sens et seront stockées sur un emplacement public accessible au camion de la commune et au broyeur.

Les personnes intéressées doivent se faire inscrire à l'aide du coupon réponse ci-joint. Vous pouvez aussi nous le faire parvenir par mail à l'adresse de la mairie : mairiede-javerdat@wanadoo.fr en précisant dans l'objet que c'est pour l'opération broyage ou par téléphone au 05 55 03 10 56.

L'intervention n'aura lieu qu'en présence du propriétaire.

Les dates et heures seront communiquées par la mairie et selon le lieu géographique de l'intervention.

NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	
N° de TEL :	
LIEU DE STOCKAGE :	
.....	

9

► *Brigade* D'INTERVENTION POETIQUE DE LA MEGISSERIE : BIP

Mercredi 3 Mai 2017, un spectacle gratuit de musique : « Mandingo Rail Band » a été présenté à la salle des associations devant 25 spectateurs.

Mangane (sénégalais) et Christian Bocande (casamançais), tous les 2 chanteurs et joueurs de guitare et de bafon, nous ont fait faire un voyage musical : un voyage dans l'histoire et

la musique africaines qui suit les rails du chemin de fer de Dakar à Bamako. Tous ces voyageurs qui ont emprunté ce train ont transporté avec eux leurs musiques, leurs chants et leurs histoires : sources d'inspiration du spectacle monté par Mangane et Christian.

Cette soirée dynamique s'est terminée par un pot de l'amitié.



JE M'INSCRIS POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS MÉNAGERS

Mois de la collecte :(cf calendrier de collecte au verso)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone (obligatoire) :

Liste précise des encombrants à collecter :

.....
.....

*Feuille à renseigner soit en mairie, soit au service déchets au 05 55 71 78 78 ou à envoyer à service-dechets@pol-cdc.fr,
minimum 7 jours avant la date prévue de la collecte.*

Seuls les déchets inscrits et faisant partis des déchets acceptés seront collectés.

Les encombrants ménagers à collecter doivent être déposés sur le domaine public en limite de propriété la veille du jour de collecte à partir de 19h.

11

DÉCHETS ACCEPTÉS POUR LA COLLECTE

Déchets ménagers trop grand, trop lourd qui ne pourraient rentrer dans votre voiture, mais qui peuvent être collectés par deux agents :

Literie : sommier, matelas

Le gros électroménager : réfrigérateur, congélateur, cuisinière, four, lave-linge, lave-vaisselle, ...

meubles : buffet, canapé, tables, armoires, ...

chauffe-eau

etc...

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHETERIE

déchets ci-dessus

déchets liquides y compris récipients vides : peintures, huiles, hydrocarbures, produits phytosanitaires, ...

déchets provenant de travaux publics ou particuliers : déblais, gravats, plâtre et Placoplâtre, rail/barre/tuyau métalliques ou plastiques, tôle, tôle de bardage, cadre de fenêtres, porte, planche, carrelage, revêtement mural et de sols, câble et protection électriques, équipements sanitaires (WC, baignoire, évier, béc à douche), clôture (grillage et piquet), ...

bois de chauffage ou de charpente

déchets verts

déchets destinés à la collecte en apport volontaire : cartons/emballages, papiers, verre

déchets ménagers de petites tailles : petit électro-ménager (téléviseur, chaîne hi-fi, lecteur CD/DVD, four micro-onde, aspirateur, fer à repasser, ...) équipement informatique, ampoule/néon, balai, chaise, vélo, arrosoir, jouet, couvert et ustensile de cuisine, textile, couette, don, cageot, téléphone, pot de fleur, outils de jardinage et de bricolage ...

DÉCHETS REFUSÉS

déchets des professionnels (artisans, commerçants, industriels et agriculteurs)

déchets non ménagers et/ou toxiques : équipement automobile, pneus, bouteilles de gaz, amiante ...



Pour plus d'informations :
www.porteoceane-dulimousin.fr ou service-dechets@pol-cdc.fr



► Mission Locale



Construire Ensemble

une place pour les Jeunes



**Au service des jeunes
de 16 à 25 ans
pour leur insertion sociale
et professionnelle**

La Mission Locale

Au cœur d'un réseau régional et national*.
Association loi 1901 présidée par un élu du territoire.

Mise en place par la volonté conjointe des
Collectivités Territoriales et de l'Etat.

Actrice des politiques de la jeunesse.

Chargée d'une mission de service public.

Membre du Service Public de l'Emploi.

**Au service des jeunes 16/25 ans sortis
du système scolaire.**

Accueillir - Informer - Orienter - Accompagner

**Une approche
globale et personnalisée.**

Apporter à chaque jeune, selon son niveau,
ses besoins, ses difficultés, des réponses
individualisées en s'appuyant sur ses services
ou ceux de ses partenaires.

Un objectif, l'autonomie et l'emploi.

Construire un parcours vers une insertion
professionnelle durable, un accès aux droits et
à l'autonomie.

Avec des partenaires.

Mutualiser les moyens en travaillant en
complémentarité d'intervention avec les
acteurs économiques et sociaux au niveau
local.

13

* ARML : Association Régionale des Missions Locales.

* DMML Délégué Ministériel aux Missions Locales.



Les Communes du Territoire



Ce projet est cofinancé
par le Fonds social européen
dans le cadre du programme
opérationnel régional "Emploi
et Inclusion" 2014-2020

Association AGV Javerdat



Association AGV JAVERDAT-JEUNES

Quand vous lirez ces lignes notre saison sera terminée. Nous aurons fini celle-ci par notre repas tiré du sac comme à l'accoutumé mais cette année nous aurons innové : nous aurons terminé l'an-

née avec une séance commune au deux publics. Vous en verrez les photos cet hiver, dans le prochain journal.

Quoi d'autre de nouveau ?

Pour faire découvrir le sport-santé, la fédération française de gymnastique volontaire a décidé de diminuer le coût de la licence pour les tous nouveaux adhérents de la rentrée 2017

Soyez donc nos nouveaux licenciés, en plus des 2 séances gratuites vous paierez encore moins !

Si vous venez aux deux séances (mardi 20h30 séance tout public et vendredi 10h30 séance senior à la salle des associations) cela vous coûtera moins d'1 la séance. Alors venez essayer sans hésiter

Le sport c'est la santé alors joignez l'utile à l'agréable et venez nous rejoindre.

Assemblée Générale le 12 septembre 2017 à 20h.

Reprise des cours le vendredi 15 septembre 2017 à 10h30 Salles des associations (ancienne école)

Pour tout renseignement n'hésitez à venir nous rendre visite lors d'une séance ou bien à nous appeler :

Nadine : 0555039991, Patricia : 0614382957, Sylvie : 0555035524

Delphine, notre animatrice diplômée d'état : 0662869246

Le Bureau

15

AS DANSE

CHORÉGRAPHIES MODERNES



Bilan de cette 5^{ème} saison :

L'effectif présent en fin de saison est constitué de plus de 55 danseurs et danseuses.

Pour la 1^{ère} fois, chaque groupe a pu s'exprimer sur la scène du théâtre de la Mégisserie à St Junien. Un public chaleureux et une très bonne ambiance étaient évidemment, au rendez-vous de ce bel événement.

Une 2^{ème} représentation a été présentée lors de la fête de Javerdat.

Les cours se terminent pour les groupes Minis, Jeunes et Ados mais le groupe Adultes continuera de se dépenser avec des séances de fitness jusqu'à la fin du mois de juillet.

Remerciements :

Nous tenions à présenter nos sincères remerciements à tous nos bénévoles qui sont de plus en plus nombreux, à donner de leur temps, à notre petite association.

C'est grâce à eux que nous pouvons mettre en place de nombreuses animations et envisager de nouveaux projets.

Nous souhaitons aussi renouveler nos remerciements à la commune de Javerdat et notamment à Mme Le Maire, pour son soutien depuis la création d'AS DANSE.

Contact :

AS DANSE - Chorégraphies Modernes

Mairie de Javerdat,

1 rue des écoles 87520 Javerdat

asdanse87@gmail.com

page facebook :

As Danse - Chorégraphies Modernes

Audrey au 06.85.57.44.48

Nous souhaitons à tous et toutes une excellente pause estivale et nos animatrices vous retrouveront dès les premiers jours de septembre, pour une nouvelle saison pleine de nouveautés.

Le Bureau,

Si vous voulez venir nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Bienvenue.

Association "Autour De Nous"

Communauté de Communes
"Porte Océane du Limousin"

1. avenue Voltaire 87200 - Saint-Junien

adn.pol87@gmail.com

adn872.marchenordique@gmail.com

site : <http://autourdenous87.free.fr/>



Club des Jeunes d'Antan

C'est par l'échange des vœux et le partage de la galette que les membres du club se sont retrouvés dans la convivialité le mardi 3 janvier.

Le 7 février, la salle des associations était tout juste assez grande pour le 34ème assemblée générale, une minute de silence a été observée à la mémoire de René Biojout, André Thomas, Bernadette Duprat et Irène Chabroux qui nous ont quitté depuis la précédente réunion.

La présidente, Marie-Antoinette Barbot a rappelé les manifestations de 2016. Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité et les activités 2017 dévoilées :

- Le 1^{er} juin, découverte du Puy de Dôme avec les voyages Lecomte et la participation des Amis de Javerdat.

- Le mardi 11 juillet : Repas d'été à la salle polyvalente.
- Le dimanche 8 octobre : Super loto à la salle polyvalente
- Le mardi 14 novembre : Repas d'Automne.

Le bureau a été reconduit dans son intégralité et la dégustation des crêpes a clôturé l'après-midi.

C'est autour d'un goûter que les retraités de tous âges peuvent nous rejoindre tous les premiers mardi après-midi de chaque mois : belote, jeux divers ou simplement moment de rencontre conviviale.

Alors n'hésitez pas, vous serez les bienvenus.

Le bureau

17

Les Amis de Javerdat

L'assemblée générale de notre association aura lieu le dimanche 27 août à 10h30, à la Mairie.

Un repas sera servi à la salle polyvalente vers 12h30, élaboré par un membre des Amis, monsieur Benetreau, traiteur sur la commune.

C'est à l'initiative de Maitre Belair, alors maire qu'a eu lieu la création des « AMIS DE JAVERDAT » dans le but de faire retrouver ou rencontrer des gens de tous âges d'ici et d'ailleurs. Cette association qui

aura bientôt cinquante ans est la plus âgée de toutes celle de la commune. Elle compte actuellement 75 familles adhérentes et organise chaque année un voyage avec les Jeunes d'Antan au mois de mai et un repas en août.

Toutes les personnes qui le désirent peuvent nous rejoindre, elles seront les bienvenues.

N'hésitez pas à nous contacter :

- Lucette BLOSSAC ; 05 55 03 13 43

- Michèle NOUGIER ; 05 55 71 84 74

Le bureau

Anciens Combattants A.C.P.G. - C.A.T.M.

Préambule :

A tous nos lecteurs, merci pour les témoignages de sympathie à l'occasion des décès de :

Raymond REIX, le 25 janvier 2017 (ancien combattant et membre de notre association)

Et de nos deux veuves :

Angèle DADILHAC, le 2 mars 2017

Irène CHABROUX, le 31 janvier 2017

Toutes les deux aussi membre des A.C.P.G., Irène ayant été plusieurs années vice-présidente de notre section.

Merci au nom de leurs familles et des anciens combattants de Javerdat.

Bien sincèrement

Albert MAHE

CIEUX - JAVERDAT - ORADOUR SUR GLANE

Compte rendu de l'assemblée générale du vendredi 20 janvier 2017 à Oradour Sur Glane.

A savoir que ces trois communes sont regroupées pour les commémorations et les assemblées ; la dernière s'est réunie en présence de Claude Lebraud, maire de Cieux, Annie Dardilhac, maire de Javerdat et de Michel Pailler, représentant de la mairie d'Oradour sur Glane et un invité, Christlan Gauthier, président délégué de l'ANACR de Cieux.

Présentation de 2 nouveaux OPEX adhérents à la section de Javerdat : Monsieur Philippe JACQUES et Serge FRUGIER (fils d'Henri, notre ancien président).

Nous étions 15 personnes à cette assemblée.

Présentation des vœux pour la nouvelle année par le président d'Oradour qui a demandé ensuite une minute de silence et de recueillement pour nos camarades disparus, Marcel DARTHOUT, le docteur Robert LAPUELLE, Narcisse VALLET, et Yvette DARDILLAC d'Oradour dont les obsèques ont eu lieu à Javerdat, le mardi 17 janvier. Le président de Cieux, André DUCHARLET, prend la parole.

RAPPORT D'ACTIVITE : en 2016, nous avons assisté aux cérémonies de nos 3 sections et

quand cela a été possible aux cérémonies de Limoges. Nous avons rendu visite aux personnes hospitalisées et en maisons de retraite avec distribution de colis de Noël, sans oublier les adhérents de plus de 90 ans.

Depuis le 11 novembre 2016, nous avons un nouveau porte-drapeau à Cieux, il s'agit de Tom BICHAUD qui habite Charrat. Après quelques conseils, il a très bien œuvré dans ses nouvelles fonctions. Merci Tom.

Effectifs : 7 personnes (3 adhérents et 4 sympathisants)

RAPPORT FINANCIER : Finances saines et positives

Le président de Javerdat et d'Oradour reprend la parole.

RAPPORT D'ACTIVITE : en 2016, le congrès départemental A.C.P.G.-C.A.T.M. a eu lieu à Oradour s/Glane le samedi 23 avril, grâce à l'accord favorable et chaleureux de Philippe Lacroix, représenté aujourd'hui par Michel PAILLER qui nous a beaucoup aidé, merci encore.

Ce 71^{ème} congrès a été apprécié, d'après les commentaires du bureau de Limoges et de ses invités

Nous profitons de ce rapport pour donner à tous, des nouvelles de notre président départemental Gérard Poreau après sa chute du 10 juin à Oradour, et surtout une longue période d'examen ; il a été finalement opéré le 11 octobre. Il va mieux et il continue sa rééducation.

Notre trésorier de la section de Javerdat, Jean Pierre Longequeue, a demandé à cette assemblée générale de changer de banque pour gérer nos finances. Cette demande est justifiée par le fait que nous avons moins de frais de gestion dans d'autres banques.

Le président Alfred Mahé, le secrétaire William Verdugier ont répondu favorablement à cette demande. Le processus de changement se fera la semaine 10 de 2017.

C'est avec une sincère et profonde tristesse que nous avons assisté aux obsèques de notre amie à tous Yvette Faure, membre du comité directeur et rédac-

au service de la Fédération Française de Randonnée lors de manifestations de cette dernière, Haute-Vienne... à pied fin juillet début août, Randonnez-vous en Haute-Vienne le 1er dimanche de septembre à Saint Pardoux...

Nous avons pris un très grand plaisir à organiser le 30 juillet 2016 une randonnée lors du marché festif de votre commune, randonnée qui a eu franc succès.

Jacques Delage président

Tel : 06 06 66 43 17

Email : marchapied87@gmail.com

Site : marchapied87.jimdo.com



21

Le Biblion



LE BIBLION a organisé pour la fête du village un atelier marque-page qui a réuni une dizaine d'enfants. Le dimanche, le jury des pots fleuris a décerné des cadeaux aux participants.

L'association remercie encore les participants.

Un questionnaire concernant l'organisation du BIBLION vous est transmis dans ce message et nous comptons sur vous pour nous faire part de vos remarques.

Dans le mois de septembre aura lieu l'assemblée générale pour le bilan de l'année 2016-2017 et pour préparer la nouvelle année.

Nous vous attendons au BIBLION nombreux pour découvrir de nouvelles aventures....

Horaires d'été :

- Le mardi 4 juillet de 14 à 16 h
- Le jeudi 6 juillet de 14 à 16 h
- Le samedi 29 juillet de 14 à 16 h

Le Biblion sera fermé en août.



Des actions de prévention des dégâts ont été effectuées au moment des semis de maïs (poses de clôtures électriques). Dans le cadre du dispositif sanglier mis en place cette année, une pression de chasse plus importante sera mise en place pour essayer de gérer au mieux le problème.

Pour le renard, le prélèvement durant la saison 2016-2017 et lors des battues de

mars s'élèverait à plus de 70 (minimum), cette régulation devrait permettre d'aider au développement du petit gibier.

Retrait des cartes d'adhérents pour la saison 2017-2018, les samedis 12 Aout et 9 Septembre 2017 de 9h 00 à 11h30 à la maison des chasseurs.

Club Osgor de Baseball

« Une mascotte pour nous aider au développement du club OSGOR »

Bonjour à tous,

Comme vous le savez, je fais partie du club OSGOR de baseball un sport peu connu en France mais qui à l'image de notre club est ambitieux ! Nous nous appuyons toute l'année sur des valeurs fortes comme la solidarité, la fraternité, la recherche de l'effort ou encore le respect pour continuer de grandir. Nous souhaitons aujourd'hui acheter une mascotte pour l'animation d'avant matchs ou lors de manifestations locales. Le coût de cette dernière étant élevé nous lançons une campagne de financement participatif ! Le fabriquant de la mascotte (si dessus) est ORMA TOYS, fabriquant de la mascotte de la FFBS.

Notre campagne de financement participatif doit nous permettre d'acquérir une mascotte pour notre club et nous souhaitons permettre à l'ensemble de nos supporters d'y prendre part. Nous comptons sur vous pour nous soutenir dans cette aventure !

Le financement participatif est une façon innovante de collecter des fonds pour réaliser un projet. Dans la plupart des cas, c'est l'association d'un grand nombre de personnes investissant un petit montant qui permet aux porteurs de projets de réunir le montant nécessaire. C'est avec FOSBURIT, plateforme de financement participatif spécialisée dans les projets sportifs (www.fosburit.com), que nous organisons cette campagne. Le principe est simple, vous découvrez notre projet, choisissez votre montant de contribution et en échange vous recevrez une contrepartie.

Cette campagne de financement participatif doit nous permettre de collecter 1500€ afin de financer l'achat d'une mas-



cotte pour aider au développement de notre club.

Nous faisons appel à vous car vous faites partie de notre cercle le plus proche et nous avons besoin de votre participation pour démarrer cette campagne. C'est avec votre soutien que nous pourrions la crédibiliser aux yeux du grand public en réunissant une dizaine de supporters et 300€.

Alors dès à présent, rejoignez-nous dans cette aventure extraordinaire en participant via ce lien : <https://www.fosburit.com/projets/projet/mascotte-aider-developpement-club-osgor/>

ATTENTION : nous vous demandons de ne pas utiliser les réseaux sociaux pendant cette phase, il faut garder cette cartouche lors de la parution publique de la campagne.

Vous savez que ce projet nous tient très à coeur !

*Un grand merci, L'équipe de l'OSGOR
Baseball club d'Oradour sur Glane*

Les « OSGOR » et les « OSGOR Djeuns »
Le mas du puy 87520 Oradour sur Glane
06 82 93 39 74 / 05 55 12 78 28
Osgor.baseball@orange.fr
n°Siret 51539201700015